

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Amériques Nord et Sud > Canada & Québec > Femme (Canada & Québec) > Droits reproductifs (Femme, Canada & Québec) > **Canada/Québec : l'église catholique attaque le droit à l'avortement**

# Canada/Québec : l'église catholique attaque le droit à l'avortement

lundi 7 juin 2010, par [PORTER Isabelle](#) (Date de rédaction antérieure : 27 avril 2010).

**Le débat sur l'avortement est rouvert et doit le rester, dit le cardinal Ouellet, Le cardinal Marc Ouellet en conférence de presse à Québec pour s'expliquer au sujet de ses récents propos sur l'avortement.**

À défaut de limiter le droit des femmes de se faire avorter, les gouvernements doivent mieux financer les groupes d'aide aux femmes qui sont d'allégeance pro-vie, plaide maintenant le cardinal Marc Ouellet.

Québec et Ottawa devraient mieux soutenir les organisations religieuses ou communautaires « *qui défendent la vie* » par souci « *d'équité* » puisqu'ils financent déjà les cliniques d'avortement, a déclaré hier le cardinal lors d'un point de presse visant à revenir sur ses déclarations d'il y a deux semaines. [1] (note d'ESSF).]

Marc Ouellet estime qu'il a été mal compris et qu'on a retenu seulement une partie de son intervention. « *On a pris une phrase et on en a fait une arme pour me discréditer.* » Le 15 mai dernier, lors d'une conférence devant 200 militants pro-vie, Marc Ouellet avait demandé pourquoi une femme victime de viol devrait commettre un crime à son tour en se faisant avorter.

Hier, il a tenu à se montrer plus nuancé. Tout en reconnaissant avoir qualifié alors l'avortement de « *crime* », il a dit préférer l'expression « *désordre moral grave* ». Les médias n'auraient pas mesuré, dit-il, sa compassion envers la détresse des femmes qui se font avorter. « *Mon souci est avant tout la santé physique, psychologique et spirituelle de la femme en difficulté* », a-t-il martelé. Ces dernières seraient selon lui les victimes des pressions des hommes et de la société en faveur de l'avortement.

« *Si seulement un médecin prenait une demi-heure pour expliquer à la jeune femme de 16 ans qui est enceinte les conséquences psychologiques qu'elle éprouvera suite à l'avortement, je suis convaincu que plusieurs prendraient la décision de le garder* », a-t-il plaidé, allant jusqu'à suggérer qu'on puisse réduire de moitié le nombre d'interruptions de grossesse au pays en aidant mieux les femmes enceintes à faire « *un choix éclairé* ». « *Si la voie juridique est impraticable parce qu'il n'y a pas de volonté politique, la voie de la compassion, elle, l'est* », a-t-il lancé.

Prié de dire pourquoi il intervenait sur ces questions maintenant, il n'a pas caché suivre de près ce qui se passe à Ottawa. Cela s'inscrit dans « *le contexte précis* » de la « *discussion politique* » sur l'aide aux programmes dans le tiers monde, a-t-il dit concernant le refus du gouvernement Harper d'inclure l'aide à l'avortement dans ses programmes d'aide internationale pour la santé des femmes.

« *Ç'a aidé à poser des questions. Les gens ont oublié que l'enfant n'a droit à aucune protection dans le sein de sa mère.* » Et d'ajouter que si le gouvernement Harper refuse de financer des avortements à l'étranger alors qu'il ne fait rien ici, il est « *incohérent* ».

Dénonçant le soi-disant « *vide juridique* » en matière d'avortement au Canada, Marc Ouellet a en outre déclaré que du point de vue des droits du fœtus, les autres pays n'avaient rien à envier au Canada pour ce qui est des droits de la personne. Le cardinal avait commencé son allocution en répétant que le débat sur l'avortement était ouvert et qu'il devait le rester.

Malgré l'incompréhension dont il dit avoir fait l'objet, Marc Ouellet semblait plutôt satisfait de son impact. « *Il y a quand même des choses qui se sont passées* », a-t-il dit en évoquant les interventions de « *certain chroniqueurs* ».

Le cardinal Ouellet était accompagné hier de l'archevêque d'Ottawa, Terrence Prendergast. En 2008, ce dernier avait déclaré que les politiciens pro-choix ne devraient pas recevoir la communion. Hier, il a fait valoir que les milliers de militants pro-vie qui ont défilé récemment devant la Chambre des communes représentaient une « *majorité silencieuse* ».

Lorsqu'un journaliste lui a demandé pourquoi il ne soutenait pas plutôt l'accès aux moyens de contraception, l'archevêque d'Ottawa a répondu qu'il préférerait que « les couples » recourent à l'abstinence, « *une méthode naturelle* » plutôt qu'à d'autres moyens. « *Ils ont le droit de le faire, mais la contraception a toutes sortes de conséquences : elle banalise la sexualité et encourage le sexe hors mariage* », a-t-il ajouté.

Appelée à réagir à la nouvelle sortie de Marc Ouellet, la ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre, a dit que la question de l'avortement était bel et bien « *réglée* » et que les nombreuses réactions négatives aux propos du cardinal montraient bien « *que la population ne voulait pas revenir là-dessus* ». « *Il y aura toujours des forces qui vont vouloir ramener ça sur la place publique. On le voit aux États-Unis* », a-t-elle ajouté, mais il y a ici un « *consensus très large là-dessus* ».

Pour la Fédération des femmes du Québec (FFQ), les termes choisis par le cardinal sont plus doux, mais le propos est le même. « *Le cardinal Ouellet parle encore de compassion envers les femmes, mais pour nous, la compassion envers les femmes, ça passe par le fait de les laisser faire leur choix sans leur imposer de parti pris ou de jugement* », croit Nathalie Parent, responsable du dossier à la FFQ.

D'emblée, ajoute-t-elle, ces propos doivent absolument être mis en lien avec ce qui passe du côté d'Ottawa. « *Il dit cela maintenant parce qu'il sent qu'il y a une ouverture du côté canadien. Il a applaudi la décision du gouvernement Harper de ne pas inclure l'avortement dans le plan pour la santé maternelle et il voit très bien qu'il y a plusieurs députés qui déposent des projets de loi qui visent à restreindre le droit à l'avortement.* »

**par Isabelle Porter**

---

**P.-S.**

\* Source : Quotidien Le Devoir, Montréal, 27 mai 2010

[http://www.ledevoir.com/societe/?utm\\_source=infolettre-2010-05-27&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=infolettre-quotidie](http://www.ledevoir.com/societe/?utm_source=infolettre-2010-05-27&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-quotidie)

---

## Notes

[1] VOir notamment à ce sujet : [Québec : Les propos du cardinal Marc Ouellet prennent racine dans la misogynie tolérée](#)